



Les nouvelles infractions fiscales

Actualité législative publié le **31/01/2025**, vu **10 fois**, Auteur : [Yanis MOUHO](#)

es nouvelles infractions fiscales, notamment en raison de la numérisation, de la mondialisation et de l'évolution des pratiques des entreprises, posent des défis importants

Les infractions fiscales, qui regroupent toutes les violations des lois et des règlements relatifs à la fiscalité, constituent un enjeu majeur pour les systèmes fiscaux nationaux et internationaux. Alors que les États cherchent à maintenir l'équilibre financier et à garantir le financement de leurs services publics, les évolutions économiques et technologiques récentes ont donné naissance à de nouvelles formes d'infractions fiscales. Ces nouvelles infractions sont souvent plus complexes, plus difficiles à détecter et présentent des risques accrus en raison de l'essor de la numérisation, de la mondialisation des économies et des stratégies fiscales agressives.

Cet article explore les nouvelles infractions fiscales, leur cadre juridique, les défis qu'elles posent aux autorités fiscales, et les mesures juridiques mises en place pour lutter contre ces pratiques.

1. La Diversification des Infractions Fiscales : De l'Évasion à la Fraude en Ligne

Historiquement, les infractions fiscales étaient principalement associées à des comportements d'évasion fiscale, où des contribuables cherchaient à réduire leurs obligations fiscales par des moyens illégaux. Cependant, l'évolution du contexte économique, ainsi que l'apparition de nouveaux outils numériques, a engendré de nouvelles formes d'infractions fiscales.

Évasion fiscale traditionnelle et nouvelle : L'évasion fiscale consiste à utiliser des moyens illégaux pour éviter de payer des impôts, que ce soit par la dissimulation de revenus, l'utilisation de paradis fiscaux, ou encore par la falsification de documents comptables. Bien que la définition de l'évasion fiscale n'ait pas changé, les moyens de la réaliser se sont diversifiés avec les progrès technologiques. Les plateformes numériques et les transactions en ligne ont facilité le transfert d'argent à travers les frontières, rendant plus difficile pour les autorités fiscales de détecter ces pratiques.

La fraude fiscale numérique : L'essor des cryptomonnaies, des transactions numériques et des structures d'entreprises transnationales a créé de nouvelles opportunités pour la fraude fiscale. Par exemple, le recours aux **cryptomonnaies** permet de dissimuler des transactions ou des actifs, rendant plus complexe leur traçabilité par les autorités fiscales. De même, les techniques de **blockchain**, bien qu'elles soient également utilisées pour améliorer la transparence, peuvent être détournées à des fins d'évasion fiscale, ce qui pose des défis juridiques pour l'identification des fraudeurs.

Les abus en matière de TVA et de prix de transfert : La fraude à la **TVA** (taxe sur la valeur ajoutée) a pris une ampleur considérable, notamment à travers des systèmes de "carrousels fiscaux" où des biens sont achetés et revendus entre différents pays de l'Union européenne sans

payer la TVA. En matière de **prix de transfert**, les entreprises multinationales, en particulier les géants du numérique, utilisent des pratiques de manipulation des prix pour minimiser leurs obligations fiscales, en attribuant une grande partie de leurs bénéfices dans des juridictions à faible imposition, comme les paradis fiscaux.

2. Les Nouveaux Défis Juridiques pour la Lutte contre les Infractions Fiscales

Avec l'émergence de nouvelles infractions fiscales, les autorités fiscales se trouvent confrontées à de nombreux défis. Ces défis sont liés à l'adaptation du cadre juridique existant aux nouvelles réalités économiques et technologiques.

La mondialisation et les pratiques fiscales transfrontalières : La mondialisation des économies et l'ouverture des marchés ont facilité les pratiques fiscales illégales, en particulier en matière de fraude transfrontalière. Les États, en raison de la souveraineté fiscale, peuvent avoir des législations très variées et parfois incompatibles. Cette diversité complique la mise en place de contrôles fiscaux internationaux harmonisés et la lutte contre l'évasion fiscale. La coopération internationale est donc essentielle, mais elle reste fragile en raison de la concurrence fiscale entre les États.

La numérisation de l'économie et la fraude fiscale électronique : L'utilisation accrue des technologies numériques, des plateformes en ligne et des cryptomonnaies a multiplié les risques de fraude fiscale. De nombreux contribuables peuvent désormais dissimuler des revenus et des actifs au moyen de comptes en ligne ou d'entreprises basées dans des juridictions étrangères. De plus, les **plateformes de commerce électronique**, les services financiers en ligne et les **marchés de l'économie collaborative** rendent difficile l'identification de l'ensemble des transactions et le recoupement des informations fiscales.

Le manque de transparence des entreprises multinationales : Les multinationales, en particulier dans les secteurs numériques et technologiques, peuvent manipuler leurs états financiers pour optimiser leur charge fiscale. Le recours aux **paradis fiscaux**, aux **sociétés écrans** et à des **structures complexes de holdings** permet de réduire significativement les impôts dus dans les pays où elles exercent réellement leurs activités. La **manipulation des prix de transfert** (transfert des bénéfices au sein du groupe à travers des prix artificiels pour minimiser les obligations fiscales) est l'une des techniques les plus couramment utilisées par ces entreprises.

3. L'Adaptation des Réponses Juridiques : L'Évolution du Droit Fiscal

Face à l'évolution des infractions fiscales, les États et les organisations internationales ont cherché à adapter les règles juridiques pour mieux lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Les réformes législatives nationales et internationales : L'une des réponses majeures des autorités fiscales a été l'adoption de nouvelles législations pour combler les lacunes existantes. Par exemple, l'Union européenne a renforcé la coopération en matière de TVA et a mis en place des mesures de transparence accrues pour les entreprises opérant dans plusieurs États membres. En France, des lois comme la loi de finances pour 2019 ont renforcé les sanctions contre l'évasion fiscale, en introduisant des peines de prison pour les dirigeants d'entreprises coupables de fraude fiscale.

L'échange automatique d'informations fiscales : Un des moyens les plus importants pour lutter contre l'évasion fiscale transfrontalière est l'échange automatique d'informations entre autorités fiscales. Ce mécanisme, mis en place sous l'égide de l'OCDE, oblige les pays à échanger des données fiscales sur les comptes financiers et les revenus de leurs ressortissants dans d'autres

pays. Ce système a pour objectif de rendre plus difficile la dissimulation de biens et de revenus dans des juridictions à faible imposition.

La lutte contre les sociétés écrans et la transparence des bénéficiaires effectifs : La **législation sur la transparence des sociétés** s'est considérablement renforcée, avec des obligations de publication de la liste des bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire des personnes physiques qui bénéficient de manière directe ou indirecte des profits d'une entreprise. L'objectif est de lutter contre les sociétés écrans et de rendre les propriétaires réels d'entreprises identifiables, même lorsqu'ils utilisent des structures juridiques complexes pour masquer leur identité.

L'émergence du droit pénal fiscal : Dans de nombreux pays, les infractions fiscales ne sont plus uniquement considérées comme des délits économiques, mais comme des crimes. Le droit pénal fiscal, qui inclut des peines de prison et des amendes significatives, a été renforcé pour lutter contre les fraudes fiscales graves, notamment en matière de manipulation des prix de transfert ou d'utilisation de structures offshore. Des peines de prison et des amendes peuvent être imposées aux dirigeants d'entreprises, ce qui incite les entreprises à mettre en place des politiques fiscales plus transparentes.

4. Les Sanctions et Mesures Préventives

Les sanctions pénales et civiles : Les sanctions appliquées aux personnes et aux entreprises coupables de fraude fiscale ont évolué pour devenir plus sévères. En plus des amendes considérables, les dirigeants d'entreprises peuvent être passibles de peines de prison en cas de fraude fiscale grave. Par exemple, en France, la fraude fiscale est un crime puni par des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 7 ans, ainsi que des amendes représentant une part importante du montant des impôts éludés.

Les mesures préventives : La conformité fiscale (compliance) : Les entreprises sont incitées à adopter des pratiques de **compliance fiscale**, c'est-à-dire à mettre en place des contrôles internes rigoureux pour prévenir les risques fiscaux. Cela inclut des audits réguliers, des formations pour le personnel, et la mise en place de procédures pour assurer la transparence et la légalité des pratiques fiscales. Les entreprises qui ne respectent pas ces standards peuvent être sanctionnées financièrement et perdre leur réputation.